

## **Les cités ne sont pas les moteurs de la croissance du Nouveau-Brunswick, et c'est là un sérieux problème**

Moteurs de croissance, carrefours d'innovation, pôles de croissance démographique: voici quelques-unes des expressions souvent utilisées pour décrire le rôle des villes dans l'économie du Nouveau-Brunswick.

Comme c'est le cas pour la plupart des formules que l'on répète sans trop y réfléchir, ces expressions méritent d'être passées sous la loupe. C'est ce que je fais dans ces lignes en ce qui a trait à l'idée que les cités sont les moteurs de croissance de la croissance du Nouveau-Brunswick. Je conclus essentiellement que ce n'est pas le cas et qu'il s'agit là d'un sérieux problème.

En matière de développement économique, il est important de faire la distinction entre le tissu industriel et exportateur d'une région et l'activité économique axée principalement sur les besoins locaux. Une cité dont la croissance est propulsée par des services tels que la vente au détail ou les soins santé et autres soins aux personnes âgées n'est généralement pas le moteur de la croissance de la région ou de la province. Elle tire plutôt simplement profit des besoins croissants de la population locale.

Armés de cette importante distinction, nous pouvons examiner la performance récente des cités du Nouveau-Brunswick, en commençant par les quatre agglomérations de recensement (AR) du Nord, soit Edmundston, Campbellton, Bathurst et Miramichi.

Comme le reste du Nord, ces quatre AR vieillissent rapidement. Depuis 2010, elles ont perdu 13 % de leur population âgée entre 15 et 64 ans. Selon le recensement de 2016, 44 500 résidents de ces AR occupaient un emploi cette année-là, soit environ 1 500 de moins que dix ans plus tôt. Toutefois, le nombre de personnes oeuvrant en éducation ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale a bondi d'environ 1 200, soit 12 %. En dehors de ces deux piliers du secteur publics, ces quatre CA ont perdu 2 700 emplois, une baisse de 8 %.

En bref, si ces villes sont les moteurs de croissance du Nord, force est de conclure que la boîte de vitesses est engagée en marche arrière depuis belle lurette.

Passons maintenant aux trois grands centres urbains du sud.

Les difficultés de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saint-Jean sont bien connues et ne datent pas d'hier. Depuis 2010, sa population âgée entre 15 et 64 ans est en baisse de plus de 4 000, soit 5%. Si l'on exclut le secteur public, la RMR a perdu 6% de ses emplois entre 2009 et 2019.

L'AR de Fredericton et la RMR de Moncton, pour leur part, tirent beaucoup mieux leur épingle du jeu. Prenons ici le cas de Moncton, que plusieurs n'hésitent pas à qualifier de moteur économique principal de la province. Depuis le début du millénaire, la population de cette RMR a augmenté d'environ 30 %. De 2009 à 2019, l'emploi dans la RMR de Moncton a augmenté de 12 % et la population active de 11 %. Cela la place au milieu du peloton parmi les RMR canadiennes.

Cependant, des tendances inquiétantes se cachent sous la surface. Les trois cinquièmes des 8 800 emplois créés entre 2009 et 2019 dans la RMR de Moncton l'ont été dans le secteur public et le reste se retrouvait dans des industries qui desservent presque exclusivement la clientèle locale ou régionale comme le commerce de détail. Pendant ce temps, l'industrie manufacturière et celle des «services aux

entreprises, au bâtiment et autres services de soutien» (laquelle renferme contient la plupart des centres d'appels) ont perdu plus de 2 000 emplois.

Alors, que se passe-t-il pour que même nos cités les plus dynamiques n'aient pas réussi à renforcer leur tissu industriel et exportateur?

Derrière les chiffres présentés ci-dessus se trouve un dénominateur commun d'une importance fondamentale: le vieillissement démographique. Au fur et à mesure que les baby-boomers avancent en âge, il reste de moins en moins de Néo-Brunswickois en âge de travailler et la demande pour les soins de santé et autres soins aux aînés ne cesse d'augmenter. Entre 2009 et 2019, le secteur privé de la province a perdu 15 100 travailleurs, pour s'établir à 271 100. L'effectif du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, quant à lui, a augmenté de 8 500, pour s'établir à 60 600.

Ce n'est pas tout. Le vieillissement n'a pas seulement occasionné un déplacement de la main-d'œuvre du secteur privé vers le secteur public, il a eu un effet semblable à l'intérieur même du secteur privé, faisant passer la main-d'œuvre des secteurs industriels et d'exportations vers les secteurs davantage axés sur la clientèle locale. À son tour, ce déplacement est alimenté par les dépenses locales des nouveaux employés du secteur public, de même que par une avalanche de dollars provenant des pensions de retraite privées et publiques.

Bref, depuis maintenant une décennie, le moteur de la croissance du Nouveau-Brunswick n'est ni ses cités ni ses collectivités rurales, mais le vieillissement démographique. Dans un tel environnement, les gagnants sont des villes comme les RMR de Moncton et de Fredericton qui excellent dans la prestation de services publics et autres destinés aux populations locales et régionales. Les perdants sont l'ensemble de la province et les communautés davantage axées sur l'industrie comme la RMR de Saint-Jean. Si rien n'est fait, le vieillissement démographique continuera de désindustrialiser la province pendant au moins les prochains 15 ans.

La solution la plus prometteuse s'applique à toutes les collectivités, les petites comme les grandes : l'immigration. Si le Nouveau-Brunswick compte avoir une chance réaliste de renforcer son tissu industriel et exportateur, de répondre aux besoins locaux grandissants de sa population vieillissante et de s'engager sur la voie de l'autosuffisance plutôt que celle d'un endettement et d'une dépendance accrue envers Ottawa, il devra accueillir bien davantage de gens de l'extérieur de ses frontières.

Notre première priorité devrait être de nous assurer que nous avons des logements décentes et abordables pour accueillir beaucoup plus de nouveaux arrivants. Un représentant d'une cité du Nouveau-Brunswick m'a demandé récemment où je recommanderais d'investir la somme d'un million de dollars pour le développement économique. Ma réponse: 999 999 \$ sur l'infrastructure sociale nécessaire pour accueillir plus d'immigrants et 1 \$ sur un billet de loterie.

Au-delà de mettre l'accent sur l'immigration en tant que toute première priorité, les responsables du développement économiques devraient suivre le principe hippocratique selon lequel il faut avant tout éviter de faire du tort. Le paradigme du développement économique a changé. Pour la première fois de son histoire moderne, le défi du Nouveau-Brunswick n'est pas de créer des emplois pour les chômeurs, mais de trouver des travailleurs pour les emplois vacants. Sauf pour les emplois à forte valeur ajoutée, la création d'emplois ne devrait plus être une priorité.

Pour le reste, on devrait aborder le développement économique en mettant l'accent moins sur la technocratie et davantage sur l'histoire. Qu'on le veuille ou non, la position économique du Nouveau-Brunswick au sein des économies canadienne, nord-américaine et mondiale est celle d'une région périphérique fortement tributaire des ressources naturelles. Malgré les efforts de plusieurs générations de dirigeants politiques et commerciaux exceptionnels, cette position n'a pas beaucoup changé en un siècle. Notre meilleur espoir reste de continuer à «tirer contre la gravité» en misant sur nos ressources naturelles, en bâtissant un système éducatif de classe mondiale, en nourrissant la prochaine génération d'entrepreneurs et en accueillant beaucoup plus de talents étrangers.

Si cela échoue, il y a toujours le billet de loterie!